

« La marchandise n'est pas le dernier mot de l'aventure humaine »

Daniel Bensaïd (1946-2010)

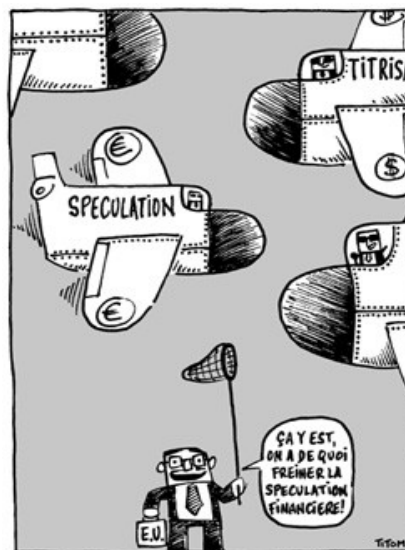
## Edito

L'année 2009 a vu Attac repartir : publications nouvelles, tant en ligne que sur papier, resserrement des liens avec les Attac d'Europe dans la perspective d'un projet commun pour l'Europe, participation au Forum social de Belem, et en fin d'année, présence active et militante aux mobilisations lors du sommet de Copenhague. Attac est une organisation politique originale qui ne vise pas l'exercice du pouvoir mais qui agit par l'information, le débat, la formation des citoyens ; elle s'articule au niveaux local, national, européen, mondial. C'est un outil adapté pour lutter contre la mondialisation libérale. Dans le Cher, nous avons continué en 2009 ce que nous faisons les années précédentes : Mardis d'Attac18, émissions mensuelles sur Radio Résonance, films avec débat en collaboration avec la Maison de la culture, conférences (Bernard Cassen a rempli l'amphi des Beaux-Arts avec une conférence sur l'Europe). Nous avons aussi soutenu les mobilisations locales (sans-papiers, réfractaires au fichage, Forum social local, lutte contre la privatisation de La Poste...).

**Mais, et c'est très préoccupant, le nombre des adhérents a encore diminué.** Fin 2009, il n'y avait plus que 39 adhérents dans le Cher, à jour de leur cotisation.

Outre une charge qui s'accroît pour les militants qui restent, c'est une diminution de notre poids et de notre influence ainsi que l'assèchement de notre trésorerie. Attac ne vit que par les cotisations et les dons de ses adhérents (35% des cotisations sont reversés par la national au comité local). Agir a un coût, parfois élevé (une conférence dans un amphi revient environ à 250 €. Un tirage de 500 tracts revient à 50 €). C'est pourquoi nous insistons auprès de nos sympathisants et de nos anciens adhérents pour qu'ils soutiennent concrètement notre action par une adhésion ou une réadhésion. Les capacités d'action, c'est à dire en fait l'avenir de notre association, en dépendent.

*Eve-Marie Maniez et André Oliva  
co-présidents d'Attac18*



## Des taxes pour désarmer les marchés financiers

Attac est née suite à un édito d'Ignacio Ramonet de décembre 1997 dans Le Monde diplomatique « Désarmer les marchés » concluant : « Pourquoi ne pas créer, à l'échelle planétaire, l'organisation non gouvernementale Action pour une Taxe Tobin d'aide aux citoyens, ATTAC ».

Dix ans après, l'idée d'une taxation des transactions financières n'a jamais été autant d'actualité. Les solutions que nous étions les seuls à avancer sont reprises jusqu'au cœur de l'establishment politico-financier international. Mais les taux annoncés sont, pour l'instant, dérisoires et le risque est grand d'aboutir une micro-taxe. Nous sommes encore loin du « grain de sable » à même de perturber les rouages de la finance mondialisée. Attac se mobilise à nouveau pour que la taxation des transactions financières réponde à un objectif fondamental : "désarmer les marchés financiers".

**Voir sur le site de Attac France**

: Le communiqué [Brown et Sarkozy bientôt adhérents d'Attac ?](#)

- La déclaration [Oui, il faut d'urgence une taxe sur les transactions financières](#)
- Analyse de la déclaration finale de Pittsburgh : [G20 : trois fois zéro et gesticulations en vain](#)

## Agenda janvier-février 2010

. **du 25 au 29 janvier 2010 à Porto Alegre, le FSM** (Forum social mondial) fête son 10ème anniversaire

« 10 ans après : défis et propositions pour un autre monde possible »

La réunion qui s'ouvre à Porto Alegre n'est pas un Forum social mondial mais une rencontre anniversaire, qui sera suivie au cours de 2010 de bien d'autres forums thématiques ou régionaux, comme le Forum social des États-Unis en juin ou le Forum social européen en Turquie en juillet. Toutes ces initiatives convergeront lors de la prochaine édition du Forum social mondial, l'année prochaine à Dakar.

[www.forumsocialmundial.org.br](http://www.forumsocialmundial.org.br)

. **Du 29 au 30 janvier à Bâle « Un autre Davos » organisé par Attac Suisse** : de nombreux mouvements et associations débattront des alternatives à la crise globale, pour penser le monde autrement que les élites financières et leurs mandants (Le Forum économique de Davos s'ouvrira le 27 janvier. Il rassemble les 1000 plus grandes multinationales, des chefs des États des pays les plus riches...).

. **Samedi 30 janvier à Paris : manifestation nationale pour l'Education** à l'appel des organisations FSU, CGT Educ'action, Sud Education, SNALC, SNCL qui s'opposent aux projets ministériels de réforme des lycées et de gouvernance des établissements.

. **Samedi 30 janvier de 10h à 12h à Henrichemont (salle des Tanneurs)** : manifestation contre l'épandage des boues d'Achères et projection du film « Tabou(e) ».

. **Samedi 6 février à Paris de 9h30 à 18h : rencontre nationale pour l'urgence climatique et la justice sociale**, ouverte à tous les collectifs et personnes intéressées. Local du SNUIPP, 12 rue Cabanis, Paris 13e, M° Glacière



. **Mardi 23 février 2010 à 19h30, Maison des associations à Bourges : Attac18 et la Confédération paysanne présentent « Retour de Copenhague »** : le témoignage de deux personnes qui étaient présentes aux manifestations et au contre-sommet de Copenhague en décembre (projection d'un diaporama).

. **Vendredi 26 février à 18h10** : émission d'Attac 18 sur Radio Résonance (96.9). Rediffusion le lendemain samedi 27 à 15h00

### Envoyez vos vœux à votre banquier !

**INTERROGEZ-LE SUR SES ACTIVITÉS DANS LES PARADIS FISCAUX**

Les annonces récentes des banques françaises concernant la fermeture de leurs activités, en mars 2010, dans les paradis fiscaux figurant sur la liste « grise » de l'OCDE, n'ont en réalité qu'une portée très limitée : cette liste se vide au rythme des « petits arrangements entre amis ».

Pour rappeler aux dirigeants des banques françaises sa détermination à ne pas voir cette question enterrée, **le collectif Stop paradis fiscaux** vous propose aujourd'hui une nouvelle forme d'action citoyenne. Interrogez votre banquier sur la nature de ses activités réelles dans ces territoires et exigez plus de transparence, en lui envoyant vos vœux par courrier.

<http://www.stoppardisfiscaux.fr/content/envoyez-vos-v%C5%93ux-%C3%A0-votre-banquier>

## Les dernières publications de Attac des clés pour comprendre

Comprendre les crises financières, sociales et écologiques... Aborder des idées alternatives pour imaginer un autre avenir... S'il nous est permis de penser que les citoyens peuvent se réapproprier leur destin, cela passe aussi par la connaissance des problèmes, des enjeux et des solutions possibles. ATTAC, association d'éducation populaire, contribue au travers de ses publications à alimenter cette dynamique.



Voir également la dernière publication du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) :  
« La crise, quelles crises ? », éditions Aden, 20€ par **Damien Millet et Éric Toussaint**  
(abonnement à 4 revues + une publication : 35€ (22€ pour les petits salaires) ). Adresser votre chèque à CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 JARGEAU <http://www.cadtm.org/>

## Appel à cotisation Résistez : passez à l'Attac !

**En cette période particulière d'abdication des idées, la nécessité d'un mouvement transverse, porteur de résistances et d'alternatives tel qu'Attac s'avère plus que jamais d'actualité.**

**ADHERER, C'EST DÉJÀ AGIR !**

**L'adhésion à l'association Attac représente un geste important d'engagement et de soutien, quelque soit par ailleurs le temps ou l'énergie que l'on puisse y consacrer.**

Le montant en fonction du revenu n'est mis qu'à titre indicatif et il va de soi que vous pouvez choisir la tranche qui vous paraît abordable.

*Bulletin à envoyer à la Maison des associations, 28 rue Gambon 18000 BOURGES*

## BULLETIN D'ADHESION

<p>Adressez un chèque global à Attac18, Maison des Associations, 28 rue Gambon 18000 Bourges</p>	<p><input type="checkbox"/> <b>Particuliers</b> Nom (en capitales) Prénom :</p> <p>N° adhérent (si réadhésion) :</p> <p><input type="checkbox"/> Homme      <input type="checkbox"/> Femme      Année de naissance</p> <p><input type="checkbox"/> Association      <input type="checkbox"/> Syndicat      <input type="checkbox"/> Collectivité locale      <input type="checkbox"/> Autre</p> <p>Représenté(e) par</p> <p>Adresse</p> <p>Code postal      Ville</p> <p>Téléphone      Télécopie</p> <p>Adresse électronique</p> <p>Comité local de rattachement      ATTAC 18</p> <p><input type="checkbox"/> Je ne désire pas m'abonner à Lignes d'Attac, je déduis 12 € de mon adhésion.</p>	<p><input type="checkbox"/> Adhère à ATTAC et verse pour l'année <b>2010</b> un montant de :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="padding: 2px;">de 0 à 450 € (tranches de revenu mensuel)</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">13 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">de 450 à 900 €</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">21 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">de 900 à 1200 €</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">35 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">de 1200 à 1600 €</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">48 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">de 1600 à 2300 €</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">65 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">de 2300 à 3000 €</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">84 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">de 3000 à 4000 €</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">120 €</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">au delà de 4000 €</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">160 €</td> </tr> </table> <p><input type="checkbox"/> Associations et syndicats locaux      55 €</p> <p><input type="checkbox"/> Collectivités locales (contacter ATTAC 18)</p> <p><input type="checkbox"/> Dons _____ €</p> <p><input type="checkbox"/> Je participe aux frais de fonctionnement d'Attac18 (par versement direct à attac18) à hauteur de _____ €</p>	de 0 à 450 € (tranches de revenu mensuel)	13 €	de 450 à 900 €	21 €	de 900 à 1200 €	35 €	de 1200 à 1600 €	48 €	de 1600 à 2300 €	65 €	de 2300 à 3000 €	84 €	de 3000 à 4000 €	120 €	au delà de 4000 €	160 €
de 0 à 450 € (tranches de revenu mensuel)	13 €																	
de 450 à 900 €	21 €																	
de 900 à 1200 €	35 €																	
de 1200 à 1600 €	48 €																	
de 1600 à 2300 €	65 €																	
de 2300 à 3000 €	84 €																	
de 3000 à 4000 €	120 €																	
au delà de 4000 €	160 €																	

## Mobilisation contre les boues de la station d'épuration d'Achères (78)

Fin 2007, une enquête d'utilité publique est lancée sur 25 communes du Cher Nord.

Motif : 25 agriculteurs totalisant plus de 5000 HA doivent recevoir gracieusement 14000 tonnes de boues d'épandage de la station d'épuration d'Achères (78)... Ces épandages permettraient à chaque agriculteur, selon la Chambre d'Agriculture, d'économiser environ 100€ d'amendement par hectare. Mais, en fait, ils vont polluer irrémédiablement les sols et les eaux de métaux lourds, PCB et hydrocarbures. Avec ces épandages, le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de la région Parisienne ) via la SEDE, filiale de VEOLIA environnement, divisera par 5 le coût d'un traitement plus approprié (incinération avec torche au plasma).

**Un collectif anti-boues regroupant maintenant 5 associations (Les Amis de la Borne - Ensemble, Association laïque et solidaire de Mérié - Nature 18 - RESPA, Rassemblement Protection Environnement St Palais et Alentour - ASMRCN, Association pour la Sauvegarde du Milieu Rural en Cher Nord) se mobilise depuis 2007 contre ce projet.**

Malgré l'opposition à ce plan d'épandage de 22 Conseils municipaux, malgré les conclusions défavorables de l'enquête publique, malgré la mobilisation des citoyens pour sauver les sols et la ressource en eau du Cher Nord (2 pétitions regroupant 3000 et 3500 signatures), **la préfecture a signé l'arrêté d'autorisation d'épandage le 6 février 2009.**

Après avoir étudié cet arrêté, les associations ont rédigé un mémoire démontrant les erreurs, omissions, irrégularités du dossier. **Ces éléments ont conduit des maires à s'opposer concrètement à l'arrêté préfectoral par des délibérations ou des arrêtés d'interdiction des épandages**, c'est le cas notamment de Pascal Margerin (maire de Blancfort) et Michel Desir (maire de Méry-es-Bois). La préfecture jugeant ces deux arrêtés illégaux a engagé une procédure d'annulation devant le Tribunal Administratif d'Orléans en Aout 2009.

En une année, 21 rassemblements ont eu lieu dans les communes concernées, l'information étant relayée par les médias régionaux et nationaux (articles dans le Monde2, L'Humanité, La Terre, reportages dans « Le Magazine de la Santé » sur France 5 et « Complément d'Enquête » sur France 2). Le collectif anti-boues a poursuivi ses nombreuses démarches et rencontres avec les élus qui ont conduit le **7 décembre 2009 au vote unanime au Conseil Général d'un vœu demandant le retrait de l'arrêté préfectoral.**

La voie juridique étant probablement la seule voie possible pour annuler l'arrêté préfectoral d'autorisation d'épandage, le collectif a lancé une souscription afin de faire face aux frais d'avocat. L'opération « Sauvons les parcelles » consiste à parrainer et sauver des hectares en envoyant les dons à RESPA, Le Gros Chêne 18110 St Palais, [respa@aliceadsl.fr](mailto:respa@aliceadsl.fr) et en participant aux rassemblements. Le prochain est prévu le 30 janvier à Henrichemont.

Il est possible de suivre l'évolution du sauvetage et obtenir toute autre information sur la mobilisation en consultant les blogs [www.gilblog.fr](http://www.gilblog.fr) et <http://sauldreetsologne.hautetfort.com/>

Michel Bourreux

### Participez à la souscription « Sauvons les parcelles »

Je soussigné(e),  
(Nom, Prénom) :

Adresse :

Tel. :

Adresse E-Mail :

participe à l'opération symbolique « **Sauvons les parcelles** »

lancée par le Collectif de lutte

**contre l'épandage des boues d'Achères (78)**

**sur 5 155 Ha de 25 communes du Cher,**

en joignant un chèque à l'ordre de R.E.S.P.A (Compte Anti-Boues d'Achères) Le Gros Chêne, 18110 Saint Palais.

Je verse :

\* **20 €** pour *sauver* de la pollution **une parcelle de 10 hectares.**

\* **40 €** pour *sauver* de la pollution **une parcelle de 20 hectares.**

\* **60 €** pour *sauver* de la pollution **une parcelle de 30 hectares.**

\* **80 €** pour *sauver* de la pollution **une parcelle de 40 hectares.**

\* La somme de € (montant à ma convenance)

à le : *Signature*

## Le séisme en Haïti : pour une reconstruction digne La dette de la première république noire doit être annulée

« En 1804, la lutte victorieuse des esclaves révoltés contre les armées françaises de Napoléon a permis de proclamer l'indépendance d'Haïti, première république noire au monde. En représailles, le pays a dû payer une rançon colossale à la France ... dès le départ, la dette devient l'instrument néocolonial pour entretenir l'accès aux multiples ressources naturelles de ce pays ».

« Une annulation totale et inconditionnelle de la dette doit être le premier pas vers un nouveau modèle de développement alternatif aux politiques du FMI et de la Banque Mondiale, et aux accords de partenariat économiques qui soumettent encore un peu plus le pays »

Extrait du texte de Eric Toussaint et Sophie Perchellet du CADTM (Le Monde 20 janvier 2010)

voir aussi le site : <http://www.cadtm.org/>

## Penser local et global / Agir local et global

### Manifestations et contre-sommet à Copenhague

Nous ne reviendrons pas sur l'échec prévisible du sommet de Copenhague, mais plutôt sur le renouvellement du mouvement altermondialiste qui est apparu lors des manifestations et du contre-sommet.

La manifestation internationale du 12 décembre a été un succès. Plus de 100.000 personnes du monde entier se sont jointes à cette mobilisation unitaire. Au total, 538 organisations de 67 pays ont répondu à l'appel. C'est sous un soleil bienvenu, que le cortège coloré, et son lot de vélos comme c'est la tradition au Danemark, s'est rendu au Bella Center, lieu des négociations officielles. On pouvait lire sur les banderoles et les pancartes de nombreux slogans radicaux tournant autour de l'idée suivante: «*Climate Justice means System Change not Climate Change*».

Cette manifestation n'a pas été sans une répression injustifiée et les médias ne sont pas privés pour relayer les images des arrestations, comme pour assener l'idée que les mobilisations citoyennes sont vouées aux débordements et nier les messages portés des heures durant dans la marche par 100.000 personnes. Au-delà, cette manifestation est la preuve que **les mouvements sociaux rejoignent largement désormais la bataille pour la justice climatique et constitue à ce titre un renouvellement du mouvement altermondialiste**. Les mouvements sociaux et les mouvements environnementaux font en effet désormais front commun. Le bloc massif «*System Change Not Climate Change*» regroupait des mouvements divers tels que les Amis de la Terre, Attac, les réseaux Climate Justice Now ! et Climate Justice Action, la Via Campesina et de nombreuses organisations du Sud comme Jubilee South ou Focus on the Global South.

Pendant ce temps là au Klimaforum (contre sommet de la société civile), une déclaration des mouvements sociaux également intitulée «*System Change not Climate Change*» a enfin été finalisée et signée par près de 300 organisations. La déclaration finale est novatrice à plusieurs niveaux.

Premièrement, à l'image de la manifestation, elle a rassemblé les mouvements environnementaux et sociaux et par la même tissé des liens forts entre les questions écologiques et sociales. Si ce n'est pas la première fois, cette alliance très large est révélatrice d'une dynamique renforcée.

Deuxièmement, si elle s'est avérée beaucoup plus longue que les déclarations issues des Forums Sociaux Mondiaux, elle n'en est que plus précise. Radicale tant sur l'état des lieux qu'elle dresse de la situation -lien entre capitalisme et désastre écologique- elle se veut également source de propositions pour une transition vers des sociétés durables: abandon des énergies fossiles, réorientation de la recherche publique vers les énergies renouvelables, contrôle démocratique et relocalisation de l'économie. Elle met l'accent sur la nécessité d'alliances entre les producteurs locaux (paysans, pêcheurs...) comme moyen d'assurer la souveraineté alimentaire et sur le rôle important des communautés rurales dans la lutte contre le changement climatique. Elle ne tombe pas pour autant dans le localisme, insistant notamment sur la nécessité cruciale d'une coopération internationale accrue qui aille de pair avec une réforme et une démocratisation de l'ONU et la fin de l'hégémonie des institutions internationales comme l'OMC, la Banque Mondiale et le FMI.

**La mutation du slogan altermondialiste «penser global/agir local» en «penser local et global/agir local et global» semble désormais bien enracinée.**

Enfin, cette déclaration se veut une plateforme politique pour servir de base à la construction d'un grand mouvement social pour la justice climatique. **On retiendra donc de Copenhague qu'une nouvelle dynamique du mouvement altermondialiste est à l'œuvre**. Ses alliances prennent de l'ampleur et en ressortent renforcées. Gageons, qu'au vu des prévisions pessimistes largement partagées quant au résultat de la COP15, sa vigueur renouvelée et réaffirmée dans la lutte pour un changement de système ne sera pas superflue.

Voir aussi la déclaration de Attac France : <http://www.france.attac.org/spip.php?article10608>

## OGM : le combat ne doit pas faiblir

Le combat des faucheurs volontaires, en étroite collaboration avec d'autres organisations (Greenpeace, les Amis de la Terre, Attac, la Confédération paysanne, les Verts, etc...) a conduit au moratoire et au refus des OGM par une très large majorité des consommateurs et des agriculteurs.

Mais la vigilance et le combat contre les OGM ne doivent pas faiblir. La cour d'appel de Versailles vient de condamner 53 faucheurs (qui avaient fauché une parcelle à Poiville en Eure-et-Loir) à trois mois de prison avec sursis. Par contre, une avancée : le Conseil d'Etat vient de donner raison au Conseil général du Gers en validant le vœu par lequel ce dernier s'était opposé aux essais d'OGM en plein champ.

voir : <http://www.lalotenaaction.org/blog.ogm-une-victoire-historique.201923.html>

## Monsanto remporte le Prix de la Sirène en Colère pour le pire lobbying climatique à Copenhague

AMIS DE LA TERRE INTERNATIONAL, ATTAC DANEMARK, CORPORATE EUROPE OBSERVATORY, FOCUS ON THE GLOBAL SOUTH, OIL CHANGE INTERNATIONAL, SPINWATCH

ont décerné le Prix de la Sirène à... Monsanto

avec 37% du total des voix.

Shell, le géant de l'industrie pétrolière, est arrivé en seconde position (18%) pour son lobbying destiné à saboter une action efficace contre le changement climatique, tout juste suivi par l'Institut Américain du Pétrole (14%).

Les huit candidats ont été présentés au public sur le site <http://www.angrymermaid.org> et les participants du Klimaforum, le forum de la société civile, ont également été invités à voter.

Le géant agricole Monsanto a été nommé pour la promotion de ses cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM) comme une solution au changement climatique ainsi que pour son incitation à les utiliser pour la production de biocarburants. L'expansion des cultures de soja OGM en Amérique latine contribue massivement à la déforestation ainsi qu'à l'émission des gaz à effets de serre. La Table Ronde sur le Soja Responsable (RTRS), dont Monsanto est membre, défend activement la cause de l'entreprise en permettant au soja OGM d'obtenir le label de culture "responsable". Monsanto demande également le financement du soja OGM par le mécanisme de développement propre (MDP).

## Taxe carbone, un coup pour rien !

Le Conseil constitutionnel vient d'annuler la taxe carbone à la veille de sa mise en place. Couronnant l'échec de la Conférence de Copenhague, largement dû à l'égoïsme des pays nantis dont la France, le gouvernement est pris à son propre piège. Les principaux motifs invoqués par le Conseil constitutionnel confirment totalement les critiques que nous avons faites lors de l'adoption de la taxe carbone à l'automne dernier.

<http://www.france.attac.org/spip.php?article10626>

## Sorti par la porte, Bolkestein revient par la fenêtre

La directive sur les services, dite « Bolkestein », de 2006 a été sérieusement amendée par le Parlement européen sous la pression des mobilisations de rue, amenant entre autres la disparition dans le texte du principe du pays d'origine. Ce principe, rappelons-le, **aurait ouvert la porte à la possibilité** de rémunérer des travailleurs pour une prestation de service dans un pays aux conditions du pays d'origine de leur entreprise.

Mais, à l'occasion de la transposition de la directive en droit français, qui est en cours en toute opacité, réapparaissent des dispositions destructrices de droit social et menaçant les services publics existants. Le principe du pays d'origine revient également dans le droit européen (CE 593/2008) : il est à craindre que ces dispositions, qui visent en premier lieu les contrats commerciaux, puissent s'appliquer au droit du travail, considéré comme banal contrat commercial.

Voir : <http://www.france.attac.org/spip.php?article10628>

## Appel pour la suppression du ministère de l'Identité nationale et de l'immigration

Promesse électorale de Nicolas Sarkozy, la création d'un ministère chargé de l'immigration et de l'identité nationale a introduit dans notre pays un risque d'enfermement identitaire et d'exclusion dont on mesure, chaque jour depuis deux ans et demi, la profonde gravité. Très officiellement, des mots ont été introduits sur la scène publique, qui désignent et stigmatisent l'étranger – et par ricochet, quiconque a l'air étranger. Réfugiés et migrants, notamment originaires de Méditerranée et d'Afrique, et leurs descendants, sont séparés d'un « nous » national pas seulement imaginaire puisque ses frontières se redessinent sur les plans matériel, administratif et idéologique...

Voir la suite du texte et la signature de l'appel de 20 chercheurs (Etienne Balibar, Luc Boltanski, Françoise Héritier, Gérard Noiriel, Tzevan Todorov...) : <http://pourlasuppressionduministeredelidentitenationale.org/>

Voir aussi le site local de l'Agitateur et notamment l'article : <http://www.agitateur.org/spip.php?article1300>

## La transformation d'un service public en société anonyme est toujours une privatisation

### Le point de vue d'un juriste

**Monsieur Sarkozy veut transformer La Poste en société anonyme. Il précise : « Ce n'est pas une privatisation car l'Etat sera actionnaire unique ». Ou Monsieur Sarkozy ne sait pas ce qu'est une SA, ou il ment. Or, Monsieur Sarkozy, dans le civil, était avocat d'affaires !!! Examinons donc la situation juridique.**

La société anonyme est une personne morale de droit privé. Comme toute personne elle dispose d'un patrimoine, c'est-à-dire d'un ensemble de droits et d'obligations. Elle comprend des associés et un capital qui lui est propre.

Les créateurs d'une SA commencent par souscrire un capital ; celui-ci devra être entièrement versé à la SA, dans un délai prévu par les statuts : on dit, alors que le capital est entièrement libéré. A partir de ce moment, la SA a une existence légale. **Le capital libéré n'appartient plus à celui qui l'a versé, mais il devient la propriété exclusive de la SA.**

En échange de son apport initial, chaque souscripteur du capital libéré reçoit un nombre d'actions dont la valeur nominale est fixée par les statuts (par exemple, une action pour 1000€). L'ensemble des capitaux libérés constituent le capital social de la SA. Les actionnaires ne sont donc pas copropriétaires du capital social.

En effet, l'action n'est pas un titre de propriété sur le capital social, mais un droit de créance contre la société, accompagné de droits extra-pécuniaires.

Le droit de créance, est le pouvoir conféré par la loi, d'obtenir l'exécution d'une obligation juridique. Ainsi, l'action permet à son propriétaire de percevoir, chaque année, les dividendes éventuels versés par la SA. Les dividendes composent la part du bénéfice redistribuée aux actionnaires, bénéfice résultant de l'activité de la SA.

L'action comprend également des droits extra-pécuniaires, c'est-à-dire, sans valeur monétaire, comme la qualité d'associé qui donne droit de participer aux Assemblées générales, d'y voter, d'être candidat et élu aux instances de la SA. Chaque actionnaire, dans des conditions prévues aux statuts, dispose ainsi, en participant à l'Assemblée générale, du pouvoir d'élire le Conseil d'administration et d'y être élu. Le CA élit, en son sein, le PDG, qui dirige la SA. Cependant, les véritables maîtres de la SA sont les principaux actionnaires.

Enfin, l'action valeur mobilière, est un titre librement négociable : il peut être vendu et acheté, et peut facilement devenir objet de spéculation. Comme pour n'importe quelle marchandise, la valeur de l'action dépend de l'offre et de la demande : plus une action est demandée, c'est-à-dire achetée, plus sa valeur monte. La spéculation consiste à acheter des actions en faisant le pari que leur valeur va monter, pour les revendre avec profit.

A partir d'un certain capital social, dont le montant est fixé par la loi, la SA peut faire appel à l'épargne publique pour augmenter son capital. Les actions peuvent être cotées à la Bourse.

Quand quelqu'un veut acheter des actions d'une SA, il s'adresse à sa banque qui fera l'opération. Il verse à la banque la somme représentant la valeur des actions à la date de l'achat et, en échange, la banque lui ouvre un compte-actions où est inscrite l'opération. La banque assure le virement de la somme à la SA, moins une commission.

Le capital social sert de gage aux créanciers de la SA. Mais il est aussi, dans des limites prévues par la loi, source d'investissements qui permettent de réaliser des profits, sur la vente des biens produits par le travail des salariés de la SA.

**Le fait que l'Etat serait actionnaire majoritaire ou unique ne changerait rien à la nature de l'opération : la transformation d'un Service public, en Société Anonyme est, juridiquement une privatisation. Cela signifie, entre autre, que le capital public apporté par l'Etat deviendrait privé !**

Historiquement, la S.A. a été l'outil juridique décisif pour la création et le développement du Capitalisme ; elle assure plus que jamais ce rôle.

**Les résultats de la privatisation sont connus : détérioration des services rendus, suppressions de postes, licenciements, détérioration des conditions de travail des salariés, hausses inévitables des tarifs (GDF, France-télécom...)**

Dans les faits, la privatisation de la Poste est déjà bien entamée, la Poste étant de plus en plus gérée comme une entreprise privée, uniquement soucieuse de rentabilité financière, dans le but d'affronter la concurrence « libre et non faussée » imposée par l'Union Européenne. D'où les suppressions de bureaux de postes, d'emplois, l'alourdissement de la tournée des facteurs, l'opération « facteur de qualité », l'incitation à « vendre des produits », la priorité donnée au courrier des entreprises, le recours massif aux embauches de droit privé (CDD, intérim), les fonctionnaires devenant minoritaires ! L'opposition des usagers et des personnels n'a fait que ralentir le processus.

Le Président Sarkozy veut en finir et achever la privatisation de fait par la privatisation juridique. Dans la SA, l'argent public, devenu privé, servirait rapidement et principalement les intérêts des actionnaires, surtout avec l'ouverture aux capitaux privés.

**Les services publics sont au service de tous ; la SA est au service des intérêts particuliers.** Ils constituent l'un des principaux moyens d'appliquer le principe d'égalité qui est l'un des trois piliers de la République française.

**Détruire les services publics, c'est s'attaquer à la République.**